Référents EMPLOI FORMATION
CPNEF Alisfa

uniformation
#cohésionsociale

Rencontre Référents régionaux ALISFA

Présentation de l'OPCO et ses missions

CPNEF ALISFA
Commission paritaire nationale Emploi Formation

Branche professionnelle des acteurs du lien social et familial:
Centres sociaux
Etablissements d'accueil de la petite enfance
Associations de développement social local

29 novembre 2023

SOMMAIRE

- Les missions des OPCO selon le code du travail
- Les branches professionnelles
- Les fondamentaux et instances de la gouvernance à Uniformation
- L'organisation d'Uniformation
- La structuration nationale et régionale
- L'Offre de services d'Uniformation
- Rôles tenus au niveau national et au niveau régional
- Actions mises en œuvre par Uniformation sur l'attractivité des métiers

Les missions de l'OPCO selon le code travail

Définies par l'art. L6332-1 du code du Travail (récemment enrichi par la loi 2021-1104 portant lutte contre le dérèglement climatique, et renforcement de la résilience face à ses effets, et la loi 2021-1018 pour renforcer la prévention en santé au travail), les missions sont :

I. ASSURER le financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches professionnelles.

II. ACCOMPAGNER par un **appui technique aux branches professionnelles** pour :

- Etablir la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences 5GPEC)
- Déterminer les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et de professionnalisation.
- Les accompagner dans leur mission de certification (construction des référentiels de certification qui décrivent précisément les capacités, compétences et savoirs exigés pour l'obtention de la certification visée).

III. ASSURER un service de proximité au bénéfice notamment, des entreprises de moins de 50 salariés, permettant d'améliorer l'information et l'accès des salariés de ces entreprises à la formation professionnelle.

IV. INFORMER les entreprises sur les enjeux liés au développement durable, et les accompagner dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle, notamment au regard des mutations économiques et techniques de leur secteur d'activité.

V. FINANCER les formations en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail des membres de la délégation du personnel du CSE et du référent, en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, pour les entreprises de moins de 50 salariés

Mais Uniformation a également mis en place une réelle offre de services en direction des entreprises et des branches professionnelles en complément de l'appui défini par la règlementation.
Il assure également la mission de collecte des contributions supplémentaires conventionnelles, des contributions supplémentaires volontaires et des contributions du paritarisme (pour le compte d'associations de gestion).

Les branches professionnelles

Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective. Ses contours sont définis par le champ d'application de l'accord ou de la convention conclus par les organisations d'employeurs et les organisations syndicales de salariés représentatives.

Elle négocie des accords et avenants conclus dans le cadre de la convention collective pour les employeurs et salariés relevant de son champ d'application sur l'ensemble des éléments liés aux conditions d'emploi et de travail, à la formation professionnelle et aux garanties sociales.

Auprès des pouvoirs publics, elle est représentée par la Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI). Cette instance paritaire valide ou invalide les décisions prises par les différentes commissions de la branche professionnelle.

La Commission assure la mission de la promotion de la formation professionnelle en liaison avec l'évolution de l'emploi et la Commission paritaire nationale emploi formation professionnelle (CPNEFP). Elle joue également un rôle d'adaptation des règles de mise en oeuvre opérationnelles des dispositifs de formation.
Dans le cadre de ses missions, elle s'appuie sur l'expertise de l'Opérateur de compétences.

LES FONDAMENTAUX DE LA GOUVERNANCE À UNIFORMATION

- Un dialogue social constructif
- Chaque organisation professionnelle d'employeurs et de salariés a sa place au sein de la gouvernance
- Une interconnexion avec l'ensemble des instances paritaires.
- Des valeurs communes autour de l'humain.
- Des enjeux forts en matière de développement des compétences, d'évolution des métiers, d'accès à la formation notamment pour les individus les plus éloignés de l'emploi et/ou des moins qualifiés, de lutte contre la précarité des emplois.
- Des fonds conventionnels importants - 30,6% de projets conventionnels gérés par UNIFORMATION contre une moyenne de 4,6% pour les autres OPCO)

Les INSTANCES à UNIFORMATION

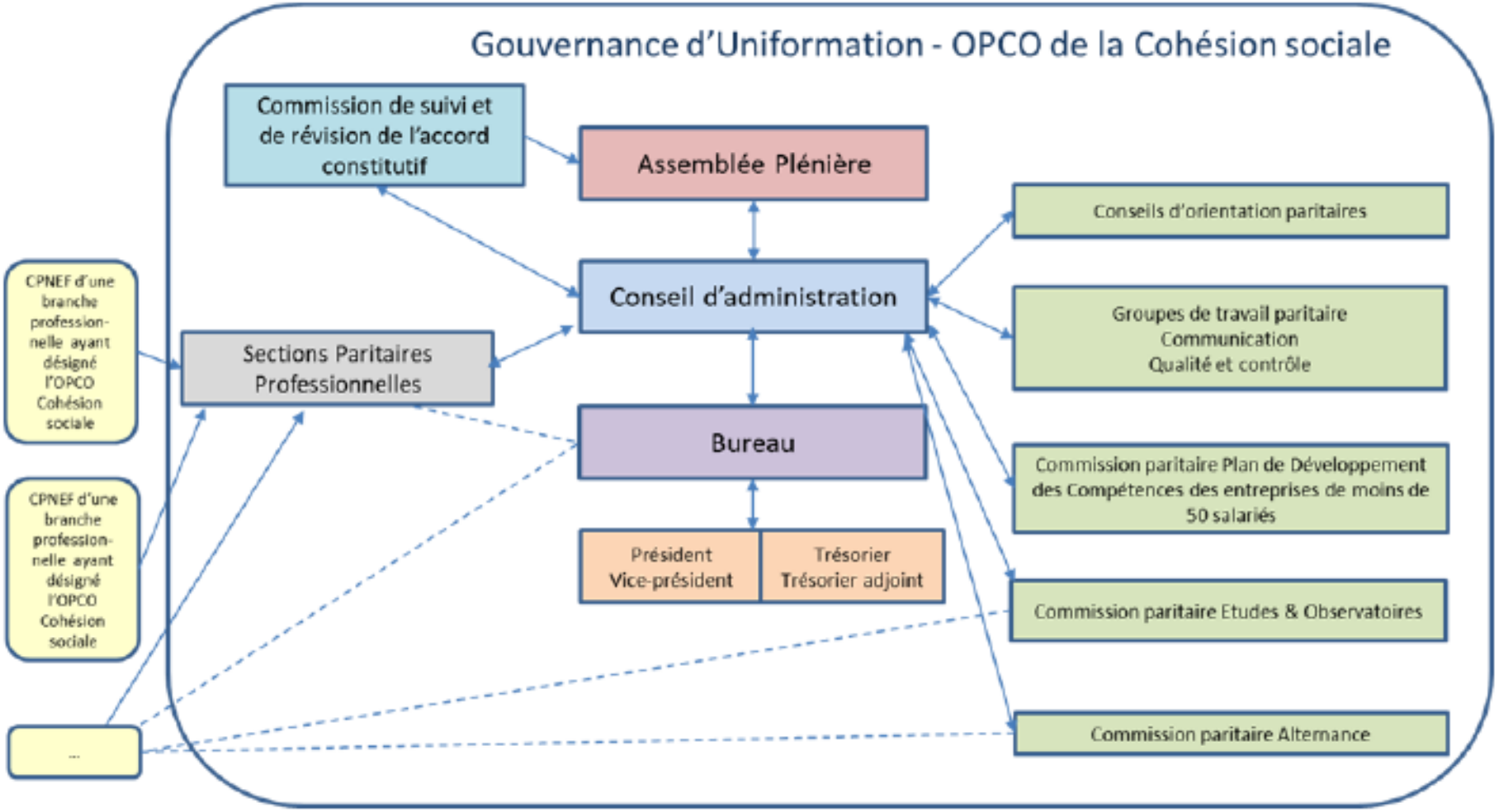

Référents EMPLOI FORMATION CPNEF Alisfa

uniformation

CPNEF ALISFA Commission paritaire nationale Emploi Formation

L'ORGANISATION de la direction appui aux branches à UNIFORMATION

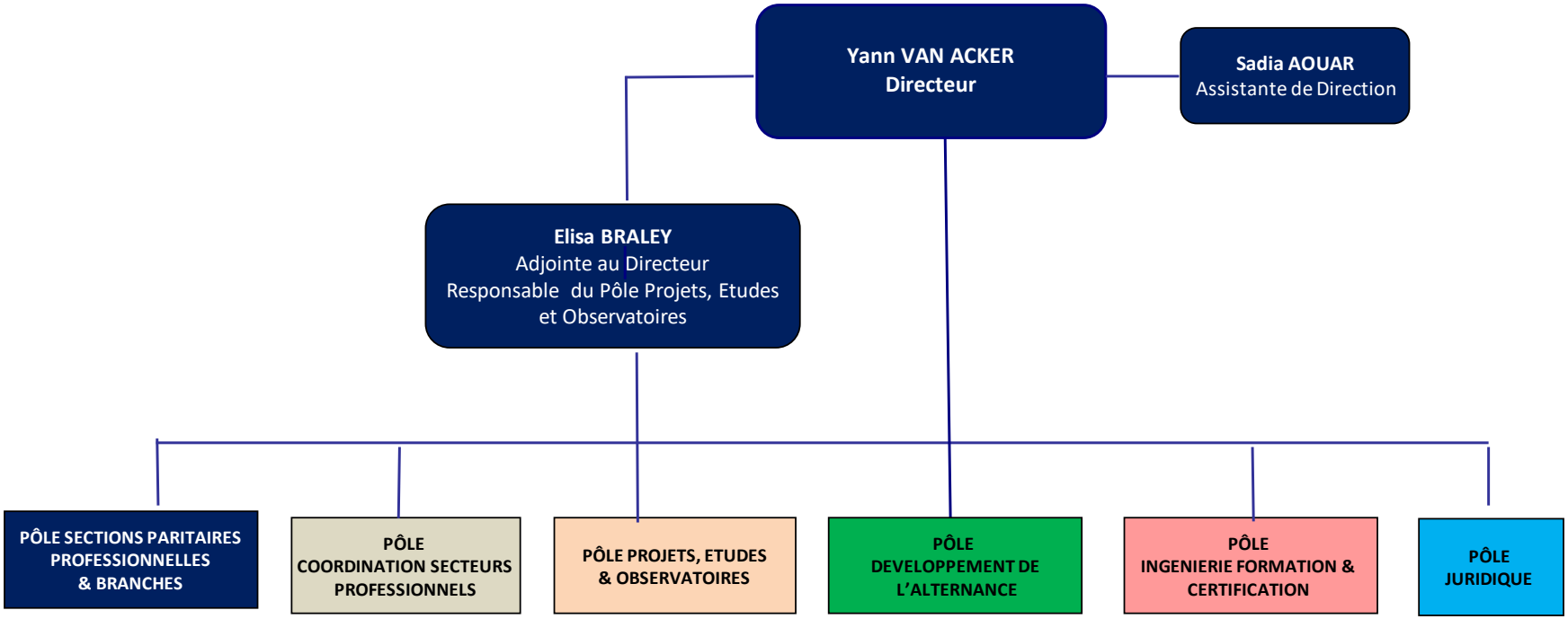

Les DELEGATIONS d'UNIFORMATION

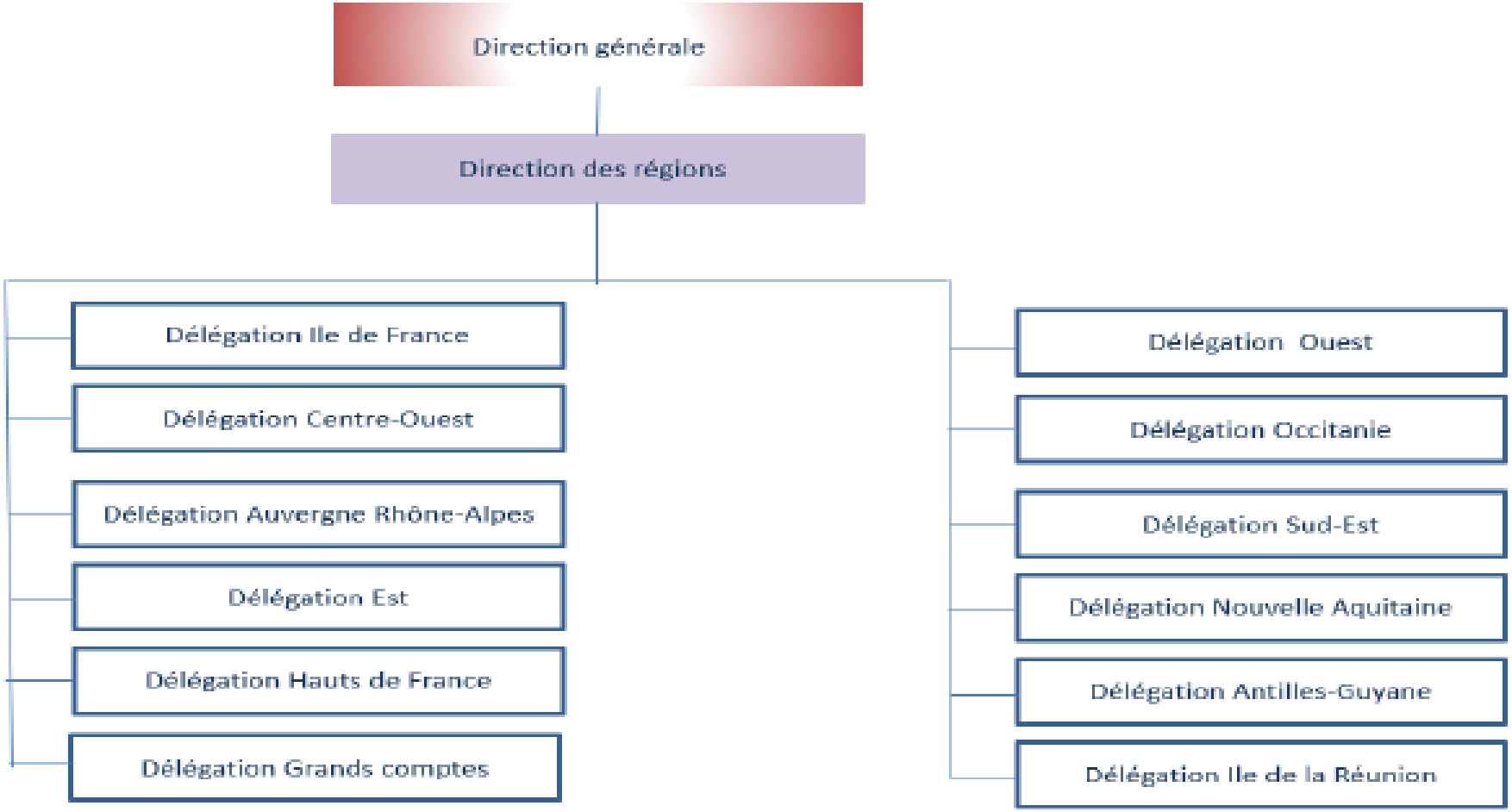

UNIFORMATION sur les territoires

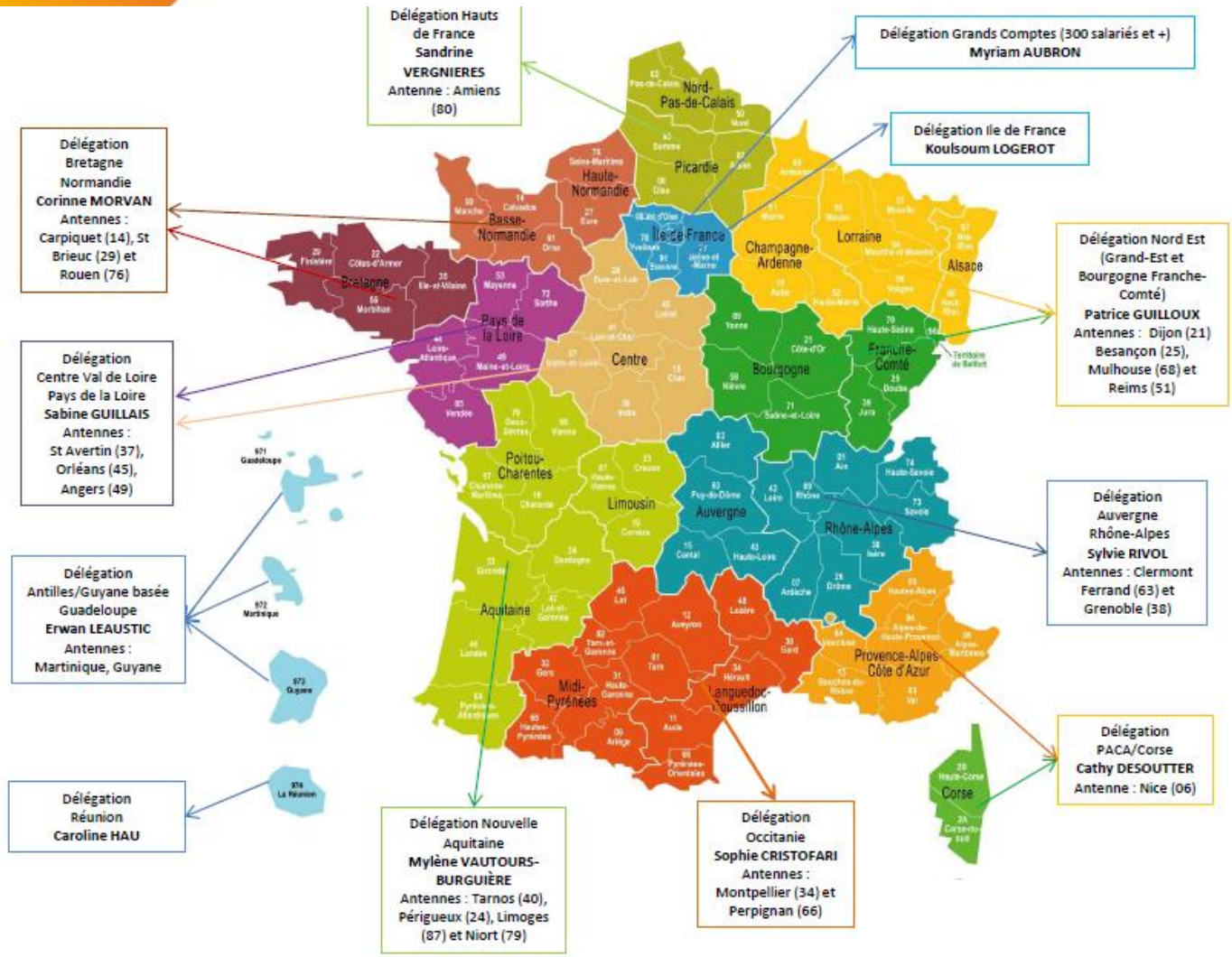

Formalisée dès 2017 et restructurée en 2019 pour répondre aux enjeux de la réforme de la loi du 5 septembre 2018, et aux nouvelles missions des Opco, Uniformation a établi son offre de services auprès des adhérents.

40 % des équipes d'Uniformation sont réparties sur le territoire pour apporter aux adhérents un accompagnement de proximité : 12 délégations régionales et 30 implantations régionales comprenant les DOM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion).

Référents EMPLOI FORMATION CPNEF Alisfa

uniformation

CPNEF ALISFA Commission paritaire nationale Emploi Formation

L'OFFRE DE SERVICES

Uniformation, dans le cadre de ses nouvelles missions d'Opco, a déployé une offre de services auprès des branches professionnelles qui a pour ambition de faire bénéficier les politiques d'emploi et de formation des branches, des opportunités associées au développement des technologies, aux mutations sociétales, écologiques et économiques.

L'offre de services aux branches professionnelles a notamment pour objectif de répondre aux enjeux :

- d'accès à l'emploi et de recrutement, notamment par l'alternance et la POE.
- de maintien dans l'emploi, d'évolution professionnelle et de développement des compétences des salariés.
- des besoins en compétences des entreprises.
- de mobilité professionnelle et de passerelles entre les métiers de nos filières.
- d'innovation et d'adaptation des dispositifs et de l'offre de formation.
- d'adéquation des certifications avec les compétences de demain.
- de mission d'intérêt général de l'Opco en relai des politiques publiques.
- d'adaptation des branches et de leurs entreprises aux besoins des usagers.

L'offre de services auprès d'une branche s'entend de manière globale en termes d'accompagnement des instances paritaires de la branche, mais également en termes d'accompagnement des entreprises adhérentes et des réseaux qui en relèvent.

L'offre de services est construite sur les principes suivants :

- Une offre socle pour l'ensemble des branches, financée par les contributions légales
- Une offre complémentaire conditionnée par le versement de contributions conventionnelles avec des niveaux de frais de gestion correspondant à des services différenciés.

L'OFFRE DE SERVICES

Cette offre de services est répartie en 4 familles :

1. Conseil de proximité : formation et RH
2. Développement et financement de la formation professionnelle
3. Aide au recrutement en Alternance
4. Gestion des contributions liées à la formation professionnelle.

Et 3 niveaux d'engagements des services en fonction des contributions et des besoins :

1. Accueil : pour les adhérents versant la CUFPA
2. Appui : pour les adhérents versant une contribution conventionnelle
3. Accompagnement : pour les adhérents versant une contribution volontaire

Les conseils au niveau national

L'OPCO met à disposition les moyens nécessaires à l'accompagnement des instances de branche.

- Représentation politique de la branche au sein des différentes instances d'Uniformation
- Participation aux travaux, ateliers interbranches et SPP
- Interlocution dédiée : un conseiller de secteur en charge de l'accompagnement de la branche
- Accompagnement à l'élaboration des accords de branche (opérationnalité des accords, appui juridique, production de données, notes spécifiques…)
- Mise en œuvre, coordination et suivi des projets de branche
- Pilotage des fonds conventionnels, suivi et reportings
- Expertises alternance, certification, études, ingénierie de formation

Les conseils au niveau régional

Les délégations régionales sur l'ensemble du territoire apportent : conseils adhérents, offres de services, déploiement de la politique conventionnelle, développement de partenariat

Natures des conseils apportés et développés sur les slides suivants :

- Conseil de proximité
- Conseil en formation
- Optimisation financière et accès aux dispositifs
- Conseil et accompagnement RH
- Dynamique territoriale
- Appui au développement de l'emploi et de l'alternance

Accompagnement des adhérents dans les territoires

Conseil de proximité :

- Rendez-vous individuels en entreprise, accompagnement individualisé des entreprises par le réseau régional de conseillers Uniformation
- Services d'information : accueil téléphonique, petits déjeuners RH, réunions d'information, newsletter…
- Réunions d'information spécifiques au secteur d'activité

Conseil en formation, conseil et accompagnement RH

- Outils RH mis à disposition : autodiagnostic RH, simulateur de coût de recrutement en alternance, autodiagnostic numérique, et outils pour les dirigeants bénévoles, guides pratiques pour élaborer son plan de développement des compétences, guide d'achat de formation, guide d'achat en FOAD
- Ateliers inter-entreprises : aide à l'élaboration du Plan de Développement des Compétences, mise en œuvre d'actions de formation en situation de travail (AFEST)
- Zoom FEST : accompagnement personnalisé pour le déploiement des actions de formation en situation de travail (AFEST), pré-diagnostic du conseiller emploi formation
- Zoom RH/PCRH : Zoom RH : diagnostic RH et accompagnement RH personnalisés sur les sujets emploi /formation / compétences de votre structure, pré-diagnostic du conseiller emploi formation

Accompagnement des adhérents dans les territoires

Optimisation financière et accès aux dispositifs

- Financement des dispositifs alternance
- Accès aux formations clés en mains
- Accès aux financements du plan de développement des compétences moins de 50 (lignes budgétaires : aidants numériques, plan pauvreté)
- Aide financière sur contribution conventionnelle et accès aux projets de branche
- Accès aux dispositifs cofinancés
- Optimisation et articulation entre dispositifs (ingénierie financière)

Dynamique territoriale

- Démarche d'opportunité avec les acteurs du territoire
- Recherche de cofinancement et de partenaires territoriaux
- Mise en œuvre d'ateliers ou d'actions inter-entreprises avec des partenaires, Animation de réunion adhérents, partenaires, prestataires
- Accompagnement des têtes de réseau à la demande
- Pilotage et développement de projets et partenariats territoriaux (Direccte, Conseils régionaux…)
- Mise en œuvre des projets au bénéfice des entreprises

Accompagnement des adhérents dans les territoires

Appui au développement de l'emploi et de l'alternance

- Organisation de permanences vendredi de l'alternance
- Zoom Alternance : Accompagnement au montage administratif des dossiers alternance
- Accompagnement des tuteurs : prise en charge des frais de formation, offre de formations clés en mains,
- Information et explications du simulateur de coût d'un recrutement en alternance et Alternance Connect pour trouver des organismes et des formations selon vos métiers
- Ateliers inter-entreprises pour un appui au recrutement
- Parcours de professionnalisation sur-mesure (contrat de pro expérimental)
- Mise en œuvre et ingénierie de parcours POE
- Développement de conventions de coopération avec les conseils régionaux sur les questions d'apprentissage (partage de données, action de valorisation des métiers…)

Attractivité des métiers - Axe stratégique d'UNIFORMATION

Contribuer à l'attractivité et la promotion des métiers de la Cohésion sociale

(dans le cadre du groupe travail Attractivité des métiers)

Objectifs visés :

- Accompagner les branches professionnelles
- Outiller les différents acteurs Emploi – formation - orientation
- Mobiliser et coordonner les acteurs (partenariats, financements)
- La promotion/explication les métiers de la Cohésion sociale.
- L'aide au recrutement et à l'évolution professionnelle des salariés.
- La promotion des évolutions métiers et la fidélisation les salariés.

Attractivité des métiers - les actions réalisées ou à venir

Intervention de la direction de la communication d'Uniformation

Lien sur le site d'Uniformation sur les métiers de la cohésion sociale

Les métiers de la cohésion sociale | Uniformation

Lien sur site d'Uniformation pour l'aide au recrutement

Générer une offre d'emploi | Uniformation

Lien pour accéder à la présentation des travaux en cours sur la promotion des métiers :

https://www.canva.com/design/DAFzmO8qAQk/WM0ErS6QsyKe8iQhpvgbMg/edit?utm_content=DAFzmO8qAQk&utm_campaign=designshare&utm_medium=link2&utm_source=sharebutton

https://www.canva.com/design/DAF1RoOM764/Th_O8bal39Q18kJ6JN1Opw/edit?utm_content=DAF1RoOM764&utm_campaign=designshare&utm_medium=link2&utm_source=sharebutton